

à cause d'un tel gendre, répondait : « Mon gendre ! ne m'en parlez pas ! au diable ses inventions ! je ne peux plus jouer *Agamemnon* dans cette maudite tunique : à la bonne heure le gilet et la culotte, on avait des poches au moins pour mettre son mouchoir et sa tabatière. »

Maintenant ce sont de nouveaux essais encore. Courage ! l'art ne peut ni reculer ni être stationnaire ; il va, il va toujours en avant. Si donc on a reconnu la légitimité d'un premier théâtre, si la Comédie-Française n'est pas *destinée à périr*, si le principe de la subvention est proclamé, il faut pourtant bien faire cette subvention utile, autrement les malheureux ne pourraient ni vivre ni mourir ; et la faire utile, c'est la faire grande, large, généreuse, digne enfin des comédiens ordinaires d'une grande nation.

FÉLIX PYAT.



LA  
JEUNE FILLE MOURANTE.

ÉLÉGIE.



Bien que l'élegie que nous publions ici s'éloigne du cadre adopté pour le livre des *Cent et Un*, les lecteurs comprendront les motifs qui nous ont porté à faire une exception en faveur de la poésie si gracieuse et si pure de mademoiselle Cotte. Il était difficile de ne pas céder à la douleur et aux prières d'un père, lorsqu'à son titre d'homme malheureux il joignait les suffrages de plusieurs académies ; il était difficile de ne pas se rendre aux sentiments de juges aussi élevés que MM. Andrieux, Casimir Delavigne, Châteaubriand, et aussi capables d'apprécier de beaux vers et de touchantes infortunes.

Et puis, peut-être était-il bien de signaler



l'apparition trop courte, hélas! d'un être intéressant, dont la tendre piété offrait à la vieille d'un père un avenir de consolations et de joie, et dont le génie précoce promettait à la France une illustration de plus.

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la lettre qui nous a été adressée par M. Cotte, et celles qui lui ont été écrites au sujet de cette touchante élogie.

## I.

Belleville, le 28 novembre 1832.

MONSIEUR,

Pendant que les plus beaux génies de tous les pays s'unissent à l'envi pour réparer les revers d'une maison aussi recommandable que la vôtre, permettez à une infortune d'apporter son tribut à votre infortune. C'est un père malheureux qui vous présente la dernière production d'une fille incomparable que la mort lui a ravie. Tous les hommes célèbres qui ont lu ce chant du cygne mourant, l'ont regardé comme une merveille, et ont pris la plume pour déposer sur sa tombe le témoignage de leur douleur et de leur admiration. Vous trouverez, monsieur, cette élogie précédée des plus glorieux suffrages qu'un auteur puisse ambitionner. J'aurai l'honneur de mettre sous vos yeux les lettres originales. Agréez, etc.

COTTE.

## II.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE DE DOUAI.

MONSIEUR,

La société a été vivement émue à la lecture de votre lettre, et des pleurs ont coulé sur la touchante élogie que

votre douleur doit désormais regarder comme une source de consolations. Non, monsieur, la jeune vierge ne mourra pas tout entière : ses accents sont impérissables, la mort est au-dessous de la gloire. Vivez, père malheureux, pour nourrir vos regrets et les offrir aux mânes de votre fille. Dans deux jours, elle revivra cette fille chérie, au milieu d'une solennité, où les cœurs seront pénétrés de tristesse, où les esprits seront transportés d'admiration, lorsqu'une voix mélancolique répétera les doux chants du cygne. Quelques rayons de gloire vous apparaîtront sur la tombe que garde votre amour paternel, etc.

Agréez, etc.

PRONNIER, secrétaire-général.

## III.

INSTITUT DE FRANCE.

(ACADÉMIE FRANÇAISE.)

MONSIEUR,

J'ai lu avec attendrissement et avec admiration la pièce de vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer manuscrite, et qui a été composée par mademoiselle votre fille, dans sa dernière maladie, lorsqu'elle était âgée de moins de quinze ans; c'est assurément un rare phénomène qu'un pareil talent dans un âge si tendre. J'ai surtout été touché de la piété filiale qui se fait sentir dans tout l'ouvrage : on voit que cette aimable personne regrette beaucoup plus son excellent père qu'elle ne regrette la vie. Je suis père aussi, monsieur; j'ai des filles : c'est vous dire que je comprends votre douleur, et que j'y compatis de toute mon âme.

Agréez, etc.

ANDRIEUX, secrétaire-perpétuel.



IV.

MONSIEUR,

.....  
 Je vous dois des remerciements pour le plaisir que vous m'avez procuré, bien qu'il ait été mêlé d'un profond sentiment de tristesse. Il y a d'admirables inspirations dans les vers de mademoiselle votre fille : les Muses doivent la pleurer avec vous, et je crois qu'elle était réservée à de bien brillantes destinées.

Recevez, monsieur, avec l'expression de mes regrets sur une perte si douloureuse, l'assurance de ma considération très-distinguée.

CASIMIR DELAVIGNE.

V.

MONSIEUR,

Mauvais juge en poésie, mais bon juge en douleur, je sens quelle doit être la vôtre. Rien ne me paraît plus touchant, et n'offre une image plus triste et plus gracieuse à la fois, qu'une jeune fille chantant elle-même sa mort, et disant à propos de son père :

S'il vient, ah ! que sa fille ouvre encore au sourire  
 Une bouche flétrie, un œil faible et mourant !  
 Oui ! ranimons la mort : devant lui si j'expire,  
 Que je meure en lui souriant.

*Carmina jam moriens canit exequialia.* Tout cela, monsieur, peut exciter l'admiration d'un étranger, mais ne console pas un père. La jeune Muse n'est plus : la France qui a renié tant de souvenirs, avait cependant besoin pour les remplacer de conserver ses espérances.

Recevez, etc.

CHATEAUBRIAND.



LA  
 JEUNE FILLE MOURANTE.



MON DERNIER CHANT.

Mourrai-je tout entière ?

I.

Iphis mourante à son aurore,  
 Au sentier de la mort se traînait à pas lents :  
 Sa lyre murmurait encore  
 Ses dernières douleurs et ses derniers accents.

« Douce interprète de mes larmes,  
 O lyre à qui j'aimais à confier mon cœur,



Sur un père éperdu recueille mes alarmes ;  
Va désormais pour moi parler à sa douleur.

« Infortuné ! bientôt de sa fille chérie  
Il ne lui restera que ces chants superflus :  
Va faire répéter à sa voix attendrie :  
*C'est le chant de la mort ; le doux cygne n'est plus !*

« Soutiens ma voix , divin génie !  
Ta main , quand je périrai , me doit tous ses trésors.  
Viens à moi , non point tel qu'au matin de ma vie ,  
Lorsque tu m'embrasas de tes premiers transports ;  
Heureux jour où , lisant sur les pas de mon père <sup>1</sup> ,  
L'éclair du feu sacré rayonna dans mon sein ;  
Beau jour où je te vis sublime comme Homère ,  
Ou comme un immortel sur le trépied divin !

« Viens , mais tenant déjà la torche funéraire ,  
Les yeux mouillés de pleurs , le front chargé de deuil ,  
Effeillant sur ma tête une fleur éphémère ,  
Suivant avec mon père une fille au cercueil !

« O père infortuné , seul objet de mes larmes !  
Non , je ne pleure pas mes destins rigoureux :  
Si ma vie est rompue , elle eut pour moi des charmes ,

<sup>1</sup> Elle lisait l'*Iliade*.

Et j'ai vécu long-temps dans quelques jours heureux.  
Mais laisser le mortel qui forma mon enfance ,  
Quand l'enfer contre lui s'armait de sa bonté !  
Mourir , et cependant de ma reconnaissance  
Le tribut n'est point acquitté !

« Ah ! j'espérais un jour soutenir sa vieillesse ,  
Comme il soutint mes jeunes ans ;  
Déjà , dans mon espoir , de larmes de tendresse  
Je crus baigner ses cheveux blancs :  
Déjà , dans mes transports , je saisissais ma lyre :  
Je faisais les doux vœux que mon père avait faits ;  
J'annonçais aux humains , dans mon pieux délire ,  
Et mon bonheur et ses bienfaits.

« Je crus le voir un jour , comblé d'ans et de joie ,  
Me bénir , m'embrasser , expirer dans mes bras...  
Et mes jours de la mort seront bientôt la proie !  
Et je vais le couvrir du deuil de mon trépas !

« Va , père malheureux , d'une main défaillante  
M'offrir de noirs cyprès pour les fleurs de l'hymen ;  
Va m'invoquer... O Dieux ! une fille mourante  
Implore encor pour lui votre secours divin.  
Dieux , exaucez mes pleurs ! soutenez sa constance ;  
Des forfaits de ce monde offrez-lui le tableau ;